



Un pas vers la dignité

Pour communication immédiate.

Le plan d'action en itinérance de la Ville de Montréal : le PAS de la rue salue l'attention accordée aux personnes âgées sans domicile fixe

Montréal, le vendredi 26 septembre 2014. Le PAS de la rue, qui vient en aide aux personnes de 55 ans + sans domicile fixe ou à risque d'itinérance, accueille positivement le plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'itinérance. Il constitue en soi un engagement clair et concret de la Ville, d'agir sur cette question sociale, humaine et urbaine des plus préoccupantes.

En outre, la Ville de Montréal y rappelle et reconnaît que l'itinérance touche désormais de plus en plus de personnes âgées ou vieillissantes, proposant d'y répondre notamment par le développement de réponses spécifiques en matière de logement. Notons que de nombreuses ressources à Montréal et ailleurs au Québec ont vu la proportion de personnes âgées augmenter significativement dans leurs services. Le PAS de la rue a vu ses fréquentations doubler depuis le milieu des années 2000, poussant la ressource à développer considérablement ses services et à créer un volet de recherche sur l'itinérance chez les personnes âgées. Nul doute qu'au-delà du logement, de nombreux autres changements structurels seront nécessaires pour prévenir l'itinérance chez les personnes âgées.

Mais surtout, de nombreux éléments de ce plan donnent espoir : la reconnaissance du rôle central et incontournable du réseau communautaire, l'engagement à soutenir les centres de jour et les efforts de réinsertion sociale dont les intervenants de proximité, l'importance d'une concertation intersectorielle, et le développement d'une approche globale, proposant une action large tant en aval qu'en amont. À l'instar de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* adopté en février dernier par le gouvernement du Québec, le plan d'action proposé voit large : logement, droit de cité et citoyenneté, judiciarisation, réinsertion sociale, cohabitation sociale et sensibilisation, etc. Il importera d'arrimer ces efforts avec le plan d'action que déposera bientôt le gouvernement du Québec.

« Certaines mesures sont prioritaires, d'autres le sont moins, mais c'est un grand pas en avant. Il importera de joindre la parole aux actes, de financer ces actions adéquatement, et d'agir en concertation réelle avec l'ensemble des acteurs communautaires, municipaux et gouvernementaux, » indique Sébastien Payeur, le directeur de la ressource. Selon lui, le tout devra se faire en fonction des expertises et forces vives en présence, mais surtout, en consultant et en respectant les principales personnes concernées : les personnes sans domicile fixe, ou à risque d'itinérance. À ce chapitre, le PAS de la rue salue l'initiative de la Ville de Montréal dans la création de mécanismes de consultation ainsi que d'un poste de protecteur(rice) des personnes en situation d'itinérance. Il est crucial d'aménager les conditions démocratiques nécessaires à l'exercice de leur citoyenneté, de veiller à les consulter dans le déploiement des plans d'action et des réponses aux besoins, bref, de leur donner la parole.

Sébastien Payeur
Directeur
Le PAS de la rue